



UN LIEU INTERGÉNÉRATIONNEL DANS LE 3^È ARRONDISSEMENT



3^ÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS
Ville Amie des Aînés depuis 04-2018
Paris (75)
Fiche publiée le 15/07/2020

OBJECTIFS

Créer un lieu innovant de partage et de citoyenneté. Permettre aux associations proposant des actions en direction des aînés ou intergénérationnelles de se regrouper. Favoriser le lien social et la solidarité par l'accès à la culture et aux loisirs.

PRATIQUE

Repérer un lieu peu utilisé dans une résidence autonomie qui pourrait être réaménagé. Rédiger un plan d'action et le proposer au Budget Participatif de la Ville de Paris. Faire les travaux d'adaptation.
Coût : 240 000 €.



UNE IDÉE À L'ORIGINE DES HABITANTS

En 2016 était lancée, dans le troisième arrondissement de Paris, une conférence citoyenne animée par une sociologue et son équipe. 46 personnes, tirées au sort sur une liste d'électeurs âgés de 55 ans et plus, s'étaient réunis ce jour-là pour mettre en commun la réflexion et imaginer ce que serait, selon eux, un 3^e arrondissement "ami des aînés". **C'est à cette occasion qu'ont émergées plusieurs idées et demandes, dont celle de mettre à disposition des associations et des aînés un lieu spécifique et adapté à leurs activités. Les personnes âgées ont été porteuses de ce projet et ont été consultées pendant tout le processus de création, travaillant avec la mairie et le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. Ce lieu intergénérationnel porte le nom de Maggie Kuhn, militante qui a fondé le mouvement des Grey Panthers aux États-Unis.**

S'APPUYER SUR L'EXISTANT

Le lieu choisi pour ce projet, après un repérage dans l'arrondissement, est l'une des parties du rez-de-chaussée d'une résidence autonomie, qui était identifiée comme peu utilisée par les résidents. Celle-ci a été réaménagée en espace



intergénérationnel, ouvert tant aux résidents qu'à un public extérieur de la résidence. Les travaux d'accès ont débuté en novembre 2018, pour une réfection de la peinture, de l'électricité, et pour la sécurisation d'accès à la résidence et à la salle en question. Depuis février 2019, les associations retenues bénéficient désormais d'un créneau horaire attribué chaque semaine au sein de ce lieu, leur permettant d'animer leurs ateliers dans un lieu adapté (théâtre, permanences d'accès au droit, cours d'informatiques, danse, ateliers artistiques, etc).

DES OBJECTIFS AMBITIEUX

Les objectifs sont de faire en sorte que cet espace soit utilisé par les associations le plus possible tout au long de l'année. Les horaires auxquelles les associations retenues peuvent utiliser le club sont du lundi au samedi, de 9h à 12h, de 14h à 17h30 et de 18h à 20h. Des événements en soirée peuvent également y avoir lieu.

En cas de succès, la Ville de Paris mettra tout en oeuvre pour dupliquer ce type d'actions et de lieux dans d'autres arrondissements de la capitale.

Pour informer les habitants de la construction de ce lieu et de son inauguration, le projet a bénéficié d'une communication de la part de la Mairie du 3^e arrondissement à travers son journal municipal, mais également d'une visibilité accrue via la communication de la Ville de Paris.

APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme le 3^e arrondissement de Paris, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part. contact@rfvaa.com